



**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SOUMIER - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - Mme BIOT - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme HERVIEU - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) - M. SAUNIE - Mme TENENBAUM.

---

**OBJET : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TIC - Revitalisation du site « SEITA » à Dijon – Avenant à la Convention de mandat passée avec la SEMAAD.**

Par convention de mandat signée le 27 novembre 2003, la Communauté de l'agglomération dijonnaise (COMADI) a confié à la SEMAAD la réalisation des études, des travaux de déconstruction et d'équipements généraux d'infrastructure primaire sur le site de l'ancienne usine Seita à Dijon.

Le compte de résultat prévisionnel établi au 31 décembre 2004 fait ressortir un montant de charges, hors rémunération de la SEMAAD, s'élevant à 3 220 000 € H.T., soit 3 850 976 € TTC au lieu de 2 900 000 € H.T., soit 3 468 400 € TTC pour le bilan financier prévisionnel annexé à la convention de mandat, soit une augmentation budgétaire de + 320 000 € HT (soit + 382 576 € TTC).

La COMADI a décidé de créer une voie bus le long de la rue de Cracovie ; en conséquence, le coût prévisionnel est augmenté de 200 000 € HT, portant les charges hors rémunération à 3 420 000 € H.T., soit 4 090 320 € TTC.

Il convient donc de passer un avenant n° 1 à la convention de mandat prenant en compte ces modifications.

Par ailleurs, les travaux d'aménagements paysagers devant s'achever courant 2006, cet avenant devra proroger la durée de la convention d'un an.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'approuver** le projet d'avenant n° 1 à la convention de mandat passée avec la SEMAAD le 27 novembre 2003 prenant en compte le nouveau programme de travaux à réaliser sur le site de l'ancienne usine Seita et l'enveloppe financière qui en découle ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le Président



40, avenue du Vapeau  
COMMUNAUTÉ  
DE  
L'AGGLOMÉRATION  
DIONNAIS  
B.P. 17510 - 21075 DIONNEX

*R. J. J. J. J.*

Publié le **30 JUIN 2005**  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**

Déposé le :

**- 1 JUIL. 2005**





VU pour être annexé à délibération

du Conseil du : 23 JUIN 2005

30 JUIN 2005



VILLE DE DIJON  
(Côte d'Or)

**Convention de mandat pour la réalisation d'études, de travaux de déconstruction et d'équipements généraux d'infrastructure primaire sur le SITE DE L'ANCIENNE USINE SEITA à DIJON**

**Avenant n° 1**

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

le 1 JUIL, 2005

ENTRE LES SOUSSIGNES :



La **COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE (COMADI)** représentée par son Président en exercice, Monsieur François REBSAMEN, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du \_\_\_\_\_ déposée en Préfecture le \_\_\_\_\_

et désignée dans ce qui suit par les mots « **Le mandant** »

d'une part,

ET :

La **SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE (SEMAAD)**, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale au capital de 600.000 Euros dont le siège social est à la Mairie de DIJON (Côte d'Or), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 016 150 419 (61 B 41), représentée par son Directeur Général, Monsieur Guy BORNOT agissant au nom et comme représentant de cette Société en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juin 2005,

et désignée dans ce qui suit par les mots « **la SEMAAD** » ou « **le Mandataire** »

d'autre part.

## PREAMBULE

### **IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :**

Par convention de mandat signée le 27 novembre 2003, la COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE (COMADI) a confié à la SEMAAD la réalisation des études, des travaux de déconstruction et d'équipements généraux d'infrastructure primaire sur le site de l'ancienne usine SEITA à DIJON.

Le compte de résultat prévisionnel établi au 31 décembre 2004 fait ressortir un montant de charges, hors rémunération de la SEMAAD, s'élevant à 3 220 000 € H.T., soit 3 850 976 € TTC au lieu de 2 900 000 € H.T., soit 3 468 400 € TTC pour le bilan financier prévisionnel annexé à la convention de mandat, soit une augmentation budgétaire de + 320 000 € HT (soit + 382 576 € TTC).

La COMADI a décidé de créer une voie bus le long de la rue de Cracovie ; en conséquence, le coût prévisionnel est augmenté de 200 000 € HT, portant les charges hors rémunération à 3 420 000 € H.T., soit 4 090 176 € TTC.

Il convient donc de passer un avenant n° 1 à la convention de mandat prenant en compte ces modifications.

Par ailleurs, les travaux d'aménagements paysagers devant s'achever courant 2006, cet avenant devra proroger la durée de la convention d'un an.

### **CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:**

#### **ARTICLE 1 – ENTREE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION ET DUREE – COMMUNICATION AU REPRESENTANT DE L'ETAT**

Le 3<sup>ème</sup> alinéa du paragraphe 3.2 « durée » de l'article 3 «*Entrée en vigueur de la convention et durée – communication au représentant de l'Etat* » est modifié comme suit :

*« Pour l'appréciation de ce terme, il est précisé que la réception des travaux est prévue au deuxième semestre 2006, sans que la SEMAAD mandataire puisse être tenue par des retards qui n'auraient pas pour cause sa faute personnelle et caractérisée ».*

#### **ARTICLE 2 – DETERMINATION DU COUT GLOBAL DE L'OPERATION**

L'alinéa 1 de l'article 13 – «*détermination du coût global de l'opération* » est modifié comme suit :

*« Le coût global de l'opération est évalué par l'enveloppe financière prévisionnelle à 4 090 176 € T.T.C. (valeur avril 2005), hors rémunération du Mandataire. Le montant définitif sera déterminé en tenant compte de toutes les dépenses constatées par la SEMAAD pour leur réalisation ».*

**ARTICLE 3**

Compte tenu des modifications de l'enveloppe budgétaire, il est substitué à l'annexe 2 « *budget prévisionnel de l'opération, échéancier et plan de trésorerie* » les trois tableaux joints au présent avenant.

**ARTICLE 4**

Les autres dispositions de la convention de mandat d'origine demeurent inchangées.

**Fait à  
le**

*Pour la COMADI,  
Le Président,*

***François REBSAMEN***

*Pour la SEMAAD,  
Le Directeur Général,*

***Guy BORNOT***

**Annexes** : 3 tableaux (programme des travaux – bilan financier prévisionnel au 27/05/2005 et plan prévisionnel de trésorerie au 27/05/2005)

**SITE SEITA**  
**MANDAT D'AMENAGEMENT**

**ANNEXE 2 - PROGRAMME DES TRAVAUX**  
**(Avenant n° 1)**

⇒ **Désamiantage, déconstruction sélective des bâtiments existants en deux phases :**

- Planning prévisionnel : 2004-2005
- Estimation prévisionnelle (\*) 600.000 € H.T.

⇒ **Aménagement d'un giratoire entre la rue de Cracovie, l'avenue de Dallas et la rue de Mayence**

- Planning prévisionnel : 2004-2005
- Estimation prévisionnelle (\*) 1.050.000 € H.T.

⇒ **Aménagement d'une voie de liaison entre le giratoire existant sur la rue de Cracovie et l'impasse Nourissat :**

- Planning prévisionnel : 2004-2006
- Estimation prévisionnelle (\*) 740.000 € H.T.

⇒ **Aménagement d'une voie bus rue de Cracovie :**

- Planning prévisionnel : 2005
- Estimation prévisionnelle (\*) 200.000 € H.T.

⇒ **Création de stationnements publics et intégration paysagère de la voie ferroviaire :**

- Planning prévisionnel : 2005
- Estimation prévisionnelle (\*) 580.000 € H.T.

⇒ **Aménagements paysagers des voies périphériques :**

- Planning prévisionnel : 2005-2006
- Estimation prévisionnelle (\*) 250.000 € H.T.

<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>3.420.000 € H.T.</b>
----------------------	-------------------------

*(\*) y compris honoraires techniques, études et frais divers*

**GRAND DIJON**

**MANDAT**

**TRAVAUX DE DECONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENTS GENERAUX D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE  
SUR LE SITE DE L'ANCIENNE USINE SEITA A DIJON**

**EVOLUTION DU BUDGET  
( en Euros )**

CHARGES	Convention mandat HT	31/12/04 HT	Evolution HT	Observations
<u>TRAVAUX</u>				
-Déconstruction site Industrielle	1 000 000	600 000	-400 000	Adaptation données marché démolition (S.T.P.R.)
-Abords extérieurs : .Aménagement giratoire rue de cracovie et rue de Mayence	700 000	1 050 000	350 000	Adaptation données marché V.R.D. (COLAS-DESERTOT) avec intégration travaux rue de Cracovie et prise en compte estimation MOE travaux Signalisation
.Aménagement Liaison entre l'impasse Nourissat et la voie de Cracovie	500 000	740 000	240 000	
.Intégration de la voie ferroviaire de la rue de Mayence	400 000	580 000	180 000	
.Aménagements paysagers divers	300 000	250 000	-50 000	prise en compte estimation MOE travaux espaces verts
<b>Total abords extérieurs</b>	1 900 000	2 620 000	720 000	
<b>Total études et travaux</b>	2 900 000	3 220 000	320 000	
<u>REMUNERATION S.E.M.A.A.D.</u>	88 000	88 000	0	
<b>TOTAL CHARGES</b>	2 988 000	3 308 000	320 000	
<b>PRODUITS</b>				<b>Observations</b>
	Convention mandat HT	31/12/04 HT	Evolution HT	
<u>FINANCEMENT GRAND DIJON</u>				
-Travaux	2 900 000	3 220 000	320 000	
-Rémunération S.E.M.A.A.D.	88 000	88 000	0	
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	2 988 000	3 308 000	320 000	

**TRAVAUX DE DECONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENTS GENERAUX D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE  
SUR LE SITE DE L'ANCIENNE USINE SEITA A DIJON**

**MANDAT**

**EVOLUTION DU BUDGET  
( en Euros )**

CHARGES	Convention mandat TTC	31/12/04 TTC	Evolution		Observations
			TTC		
<b>TRAVAUX</b>					
-Déconstruction site Industrielle	1 196 000	7 17 456	-478 544		Adaptation données marché démolition (S.T.P.R.)
-Abords extérieurs : -Aménagement giratoire rue de cracovie et rue de Mayence	837 200	1 255 800	418 600		
-Aménagement Liaison entre l'impasse Nourissat et la voie de Cracovie	598 000	865 040	287 040		Adaptation données marché V.R.D. (COLAS-DESERTOT) avec intégration travaux rue de Cracovie et prise en compte estimation MOE travaux Signalisation
-Intégration de la voie ferroviaire de la rue de Mayence	478 400	693 680	215 280		
-Aménagements paysagers divers	358 800	299 000	-59 800		prise en compte estimation MOE travaux espaces verts
<b>Total abords extérieurs</b>	<b>2 272 400</b>	<b>3 133 520</b>	<b>861 120</b>		
<b>Total études et travaux</b>	<b>3 468 400</b>	<b>3 850 976</b>	<b>382 576</b>		
<b>REMUNERATION S.E.M.A.A.D.</b>	<b>105 248</b>	<b>105 248</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 573 648</b>	<b>3 956 224</b>	<b>382 576</b>		
<b>PRODUITS</b>					
	Convention mandat TTC	31/12/04 TTC	Evolution		Observations
<b>FINANCEMENT GRAND DIJON</b>					
-Travaux	3 468 400	3 850 976	382 576		
-Rémunération S.E.M.A.A.D.	105 248	105 248	0		
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>3 573 648</b>	<b>3 956 224</b>	<b>382 576</b>		

# GRAND DIJON

## MANDAT

### TRAVAUX DE DECONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENTS GENERAUX D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE USINE SEITA A DIJON

BILAN FINANCIER PREVISIONNEL - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MANDAT

( en Euros )

CHARGES				PRODUITS			
NATURE	H.T	T.V.A	T.T.C	NATURE	H.T	T.V.A	T.T.C
<u>TRAVAUX</u>				<u>FINANCEMENT GRAND DIJON</u>			
-Déconstruction site industrielle (*)	600 000	117 456	717 456	-Travaux	3 420 000	670 176	4 090 176
-Abords extérieurs (*) :				-Rémunération S.E.M.A.A.D.	88 000	17 248	105 248
. Aménagement giratoire rue de cracovie et rue de Mayence	1 050 000	205 800	1 255 800	Total financement	3 508 000	687 424	4 195 424
. Aménagement Liaison entre l'impasse Nourissat et la voie de Cracovie	740 000	145 040	885 040				
. Intégration de la voie ferroviaire de la rue de Mayence	580 000	113 680	693 680				
. Aménagements paysagers divers	250 000	49 000	299 000				
. Aménagement voie bus de cracovie	200 000	39 200	239 200				
<b>Total abords extérieurs</b>	<b>2 820 000</b>	<b>552 720</b>	<b>3 372 720</b>				
<b>Total études et travaux</b>	<b>3 420 000</b>	<b>670 176</b>	<b>4 090 176</b>				
<u>REMUNERATION S.E.M.A.A.D.</u>	88 000	17 248	105 248				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 508 000</b>	<b>687 424</b>	<b>4 195 424</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3 508 000</b>	<b>687 424</b>	<b>4 195 424</b>

(\*) y compris honoraires techniques, études et frais divers

**GRAND DIJON**  
**MANDAT**  
**TRAVAUX DE DECONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENTS GENERAUX**  
**D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE**  
**SUR LE SITE DE L'ANCIENNE USINE SEITA A DIJON**

PLAN PREVISIONNEL DE TRESORERIE - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MANDAT

( en Euros )

	BUDGET TTC	Réalisé au 31/12/04	2005	2006
<b><u>CHARGES</u></b>				
<b>-TRAVAUX</b>				
-Déconstruction site industrielle (*)	717 456	457 616	259 840	
<b>-Abords extérieurs (*) :</b>				
. Aménagement giratoire rue de cracovie et rue de Mayence	1 255 800	15 341	1 240 459	
. Aménagement Liaison entre l'impasse Nourissat et la voie de Cracovie	885 040	9 678	684 002	191 360
. Intégration de la voie ferroviaire de la rue de Mayence	693 680	7 741	685 939	
. Aménagements paysagers divers	299 000	5 806	191 534	101 660
. Aménagement voie bus rue de cracovie	239 200		239 200	
Total abords extérieurs	3 372 720	38 566	3 041 134	293 020
Total études et travaux	4 090 176	496 182	3 300 974	293 020
<b>-REMUNERATION S.E.M.A.A.D.</b>	105 248	52 624	47 362	5 262
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 195 424</b>	<b>548 806</b>	<b>3 348 336</b>	<b>298 282</b>
<b><u>PRODUITS</u></b>				
-Versements GRAND DIJON travaux	4 090 176	1 016 442	2 780 714	293 020
-Versements GRAND DIJON rémunération S.E.M.A.A.D.	105 248	52 624	47 362	5 262
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 195 424</b>	<b>1 069 066</b>	<b>2 828 076</b>	<b>298 282</b>
<b><u>TRESORERIE</u></b>				
<b>-SOLDE NET</b>	0	520 260	-520 260	0
<b>-SOLDE CUMULE</b>	0	520 260	0	0

\*) y compris honoraires techniques, études et frais divers